70e Année. 11e Série. Tome II. N° 32. 12 Aout 1899.

# GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

*JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.*

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

**Organe de l'Agence de la Presse Médicale et Scientifique Française.**

*Directeur-Rédacteur-en-chef* : **Marcel BAUDOUIN**

SOMMAIRE. — Bulletin : Les Réformes nouvelles de l'Enseignement médical ; par Marcel Baudouin. — Grandes Actualités : Les Congrès Médicaux : Le Ve Congrès français de Médecine de Lille. — Les Epidémies actuelles : La Fièvre typhoïde à Paris. — Enseignement de la Médecine : Réforme des examens du Doctorat. — Assistance chirurgicale instantanée : L'accident du Chemin de fer du P. O. à Juvisy. — Nécrologie : M. le Dr William-Henry Flower. — La Médecine aux Concerts. — La Médecine dans les Romans. — Petites Informations : Enseignement de la Médecine. — Assistance publique et privée (Hôpitaux), etc. — Sociétés et Congrès. — Guerre, Marine, Colonies. — Médecine d'État et Hygiène (Epidémies, etc.). — Divers. — Variétés et Anecdotes : Statistique de l'Institut Pasteur. — Souvenirs d'une Ambulancière. — Congrès Scientifiques : Congrès de Gynécologie d'Amsterdam. — Les Livres nouveaux. — Bulletin Bibliographique.

**Illustrations.** — Grandes Actualités : Faculté de Médecine de Toulouse. — M. le Dr Segond.

## BULLETIN.

### Les Réformes nouvelles de l'Enseignement Médical.

Nous publions plus loin le texte du nouveau Règlement des études médicales et des examens de Doctorat que vient d'élaborer le Gouvernement français, et nous le faisons précéder de cette simple boutade : on a retrouvé les *boules* d'antan, qui semblaient assez oubliées rue de l'Ecole de Médecine ! Cette petite révolution est caractéristique et prouve qu'on veut introduire, dans toute l'Université l'uniformité la plus parfaite, en attendant sans doute qu'on en arrive... à l'uniforme ! Soit. A notre époque, il serait puéril de protester contre des réformes aussi... urgentes.

Mais ce nouveau Règlement sanctionne des changements plus importants, et sur lesquels il importe d'attirer, — cette fois sérieusement, — l'attention des médecins français, et cela avec une insistance toute particulière.

En vertu même du premier article de l'arrêté officiel, en effet, pourront désormais, comme le signale avec juste raison la *Semaine médicale*, se lancer dans les études de Médecine tous les élèves de l'Enseignement moderne, comme leurs condisciples de l'Enseignement classique. Notre distingué confrère s'élève vigoureusement contre cette clause désastreuse et cette innovation, qu'il sait due à l'influence des doctrines sociales modernes :

« C'est avec regret que nous avons vu ces jours derniers le Gouvernement français méconnaître ces considérations, vitales pourtant pour notre profession, et ouvrir, par une voie détournée, la carrière médicale aux jeunes gens non pourvus du baccalauréat de l'enseignement classique (Lettres-Philosophie). Dorénavant, il suffira d'avoir obtenu devant une Faculté des Sciences les certificats de licence correspondant aux études physiques, chimiques et naturelles, pour prendre la première inscription dans une Faculté de Médecine. Or, pour être inscrit dans une Faculté des Sciences, il n'est pas indispensable de justifier d'un baccalauréat quelconque ; il suffit d'être fonctionnaire de l'enseignement public (secondaire ou primaire) ! De telle sorte que, tout aussi bien que les bacheliers de l'enseignement moderne, les maîtres d'études et même les instituteurs publics pourront, en vertu du décret du 24 juillet 1899, aspirer au doctorat en médecine. Que deviendra la haute culture intellectuelle et morale de la profession médicale, en présence de cette invasion prochaine qu'on avait plus ou moins limitée jusqu'ici et qui maintenant ne trouvera plus de barrière, puisque ce qui n'était qu'une faveur, qu'une exception, devient une règle, un droit ? »

Faut-il marcher dans cette voie des récriminations, suivre notre collègue et faire chorus avec son habile Rédacteur en chef ? Nous ne le pensons pas. Pour nous, en effet, il y a déjà plusieurs années que la haute culture intellectuelle, qui était jadis l'apanage du corps médical français tout entier, tend à disparaître de nos rangs, *cela devant les nécessités de l'existence quotidienne.*

Nos confrères des villes et des campagnes ne demandent plus à être considérés comme les représentants autorisés de la Science libre, de la saine Pensée, de l'Idée, affranchie des vulgaires préjugés. Ce qu'ils veulent désormais, et avant tout, c'est nourrir leur famille et élever leurs enfants. Et, vraiment, on ne saurait trop leur en vouloir de ne voir à l'existence qu'un but aussi terre à terre. Il faut désormais être riche pour se permettre d'être un Savant et pour se payer le luxe d'avoir des idées bien à soi !

On aura beau faire, on ne pourra pas lutter contre ce courant utilitaire. En conséquence, il eût été dérisoire de persister à exiger des futurs médecins des diplômes inutiles, qui font des *mécontents* et des *déclassés !* On a eu raison de permettre l'entrée de nos Ecoles à des cerveaux plus humbles, car c'est ce qu'on appelle faire de la bonne politique, prévoir l'avenir, et ne pas se laisser berner par des illusions vaines. Souhaitons que l'on comprenne, au moins sur ce point, l'intention de nos Gouvernants !

Marcel Baudouin.

# GRANDES ACTUALITÉS.

## *LES CONGRÈS MÉDICAUX*

### Cinquième Congrès Français de Médecine.

(Lille, Août 1899).

Les travaux du Congrès ont eu lieu conformément au programme publié (1).

*Séance de Clôture.* — A la séance de clôture du Congrès, il a été décidé à l'unanimité, que le *sixième Congrès français de Médecine* se réunirait à TOULOUSE, au mois d'août 1901 (*Fig.* 123). Dans les premiers jours du mois d'août 1900, le grand Congrès international de Médecine se tenant à Paris, il ne peut y avoir de Congrès de Médecine en province l'année prochaine.

Le *Bureau* du sixième Congrès sera ainsi composé : *Président*, M. le Pr LEMOINE (de Lille) ; vice-présidents : les professeurs MOSSÉ et CAUBET ; secrétaire général, le Pr SAINT-ANGE ; trésorier, le Dr PARENT.

Voici la nature des questions qui seront discutées dans ce Congrès : 1° *Convulsions chez l'enfant* ; 2° *Insuffisance hépatique* ; 3° *Médicaments d'épargne.*

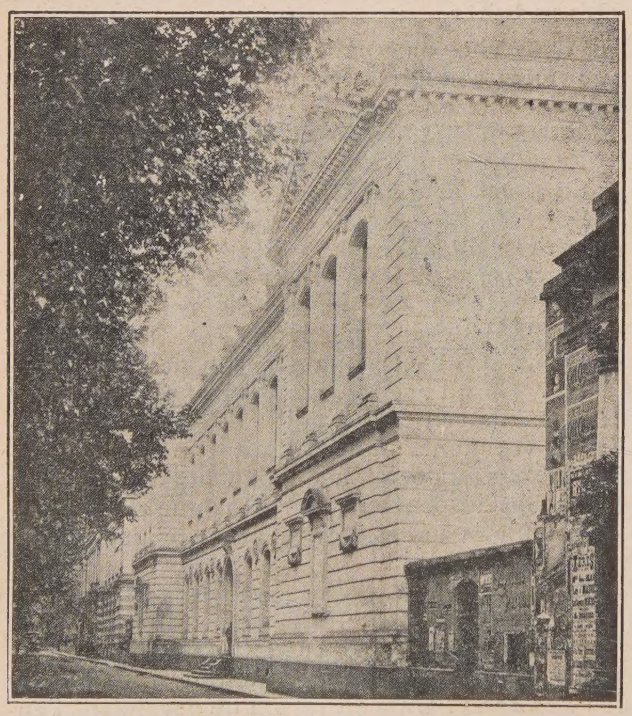

*Fig.* 123. — Faculté de Médecine de Toulouse, où aura lieu le Congrès de 1901.

La séance s'est terminée par de chaleureux remerciements adressés par M. le Pr GRASSET à la ville de Lille, pour l'accueil si sympathique et si cordial fait aux congressites.

(1) Voir les numéros 30 et 31 de la *Gazette médicale de Paris.*

Devant l'admiration suscitée par la visite de l'*Institut Pasteur*, le président a proposé, *avec raison*, de demander au prochain Congrès international de Paris de venir en excursion jusqu'à Lille pour visiter cet admirable établissement.

M. le Dr CALMETTE, directeur de l'Institut Pasteur, a démontré, lors de la visite faite à cet Institut, par des expériences très intéressantes, l'action antitoxique du sérum antivenimeux sur le venin des serpents.

M. le Dr Calmette a injecté dans la veine de l'oreille de trois lapins : à l'un, un centimètre cube de sérum antivenimeux ; puis dans la veine de l'oreille des trois rongeurs, un quart de centimètre cube de venin du cobra et du bothrops. Le premier lapin qui a reçu du sérum reste bien portant, ce qui démontre l'efficacité de la découverte de M. Calmette au point de vue préventif ; le second meurt en vingt-deux minutes ; le troisième, à qui il a été injecté une dose de sérum antivenimeux, reste indemne pendant quelques minutes. L'action curative du sérum est donc prouvée.

Le soir, à neuf heures, M. Grasset a offert un punch aux congressistes.

Le lendemain, les Congressistes se sont rendus en deux groupes au Sanatorium de Saint-Pol et aux mines de Lens.

## *LES ÉPIDÉMIES ACTUELLES.*

### La Fièvre typhoïde à Paris.

A Paris, on a constaté, pendant les dernières semaines, une légère augmentation des cas de fièvre typhoïde. On attribue cette recrudescence à la mauvaise qualité des eaux de la Vanne, lesquelles seraient contaminées par une source impure, la source « du Miroir », abandonnée autrefois parce qu'elle était suspecte, mais reprise depuis le mois de mai dernier. D'après M. le Directeur administratif de Paris, il est impossible d'attribuer aux eaux de la Vanne cette légère recrudescence. Depuis plusieurs mois les analyses n'ont pas révélé la présence d'un seul bacille de la fièvre typhoïde dans les eaux dont il s'agit. A la vérité, en 1894, on put, avec raison peut-être, les incriminer, car, parmi les sources captées, — dont l'ensemble forme ce qu'on appelle la Vanne, — il en était une, la source de Gochepie, dont les eaux étaient insuffisamment pures ; mais on isola cette source en construisant des murs souterrains très profonds, et l'épidémie cessa. Depuis, aucune nouvelle adduction n'a été faite ; et les eaux n'ont rien perdu de leurs qualités. On faisait, il y a quelque temps, des reproches de même nature aux eaux de l'Avre ; puis on parla des travaux du Métropolitain, qui avaient pu mettre à jour des germes infectieux. Ces reproches étaient sans fondement. L'eau de l'Avre fut reconnue pure et des milliers d'ouvriers, qui travaillaient sur les chantiers du Métropolitain, pas un seul ne fut atteint de la fièvre typhoïde. Il faudrait donc chercher ailleurs les causes de l'épidémie, si épidémie il y avait. Mais, en réalité, le nombre des malades ne dépasse guère la moyenne habituelle des semaines de grandes chaleurs ; il n'y a donc rien d'inquiétant au moins jusqu'à présent.

Il n'en faut pas moins avoir l'œil ouvert, et, par ces temps de grandes chaleurs, surveiller les boissons avec beaucoup de soin. Nous y engageons fortement nos lecteurs et leurs malades.

Le Conseil d'Hygiène vient d'ailleurs de faire savoir à M. le préfet de police qu'il y avait lieu d'inviter la population parisienne à prendre les précautions de rigueur en temps d'épidémie et, en particulier, à faire bouillir son eau. Qu'on ne s'alarme pas, cependant, outre mesure, dit notre collègue E. Gautier ! C'est tout au plus si l'on constate une certaine recrudescence anormale de la fièvre aypmoïde, caractérisée plutôt par une augmentation des cas de maladie que par un accroissement d'une mortalité ne dépassant pas une quinzaine de décès par semaine. Ce n'est donc pas ce qu'on appelle une épidémie. Par ces chaleurs sénégaliennes, faites pour exaspérer la violence des microbes et de leurs toxines, on ne saurait y mettre trop de prudence. Et le fait est que, depuis un mois, la progression du fléau n'a pas laisssé d'être singulièrement rapide; 64 cas du 11 au 19 juillet, 104 du 19 au 26, 213 du 26 juillet au 3 août, sans parler d'une centaine de cas spéciaux aux troupes de la garnison...

## *ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.*

### Réforme des Examens de Doctorat.

L'*Officiel* vient de publier le nouveau règlement des études et des examens, pour obtenir le grade de docteur en médecine.

Nous le reproduisons sans commentaires, nous bornant à mentionner qu'au contraire de ce qui s'est passé récemment à la Chambre des Députés, on paraît avoir retrouvé l'usage des *diverses boules*... Les étudiants en apprécieront les avantages :

1° Les aspirants au doctorat en médecine doivent produire pour prendre la première inscription : Soit le diplôme de bachelier de l'enseignement secondaire classique (lettres-philosophie) et le certificat d'études physiques, chimiques et naturelles. Soit, avec dispense du baccalauréat (lettres-philosophie), les quatre certificats d'études supérieures ci-après désignés, délivrés par une Faculté des Sciences Physique ; — Chimie ; — Botanique ; — Zoologie ou physiologie générale. 2° *Examen.* — Les examens en vue du doctorat en médecine portent sur les matières suivantes :

*Premier examen.* Epreuve pratique. Dissection. Epreuve orale : Anatomie, moins l'anatomie topographique. *Deuxième examen.* Épreuve orale : Histologie ; physiologie, y compris la physique biologique et la chimie biologique. *Troisième examen.* 1re partie. Epreuve pratique. Médecine opératoire et anatomie topographique. Épreuve orale : Anatomie topographique, pathologie externe ; accouchements. 2e partie, Épreuve pratique : Anatomie pathologique. Épreuve orale. Pathologie générale ; parasites animaux, végétaux. microbes ; pathologie interne. *Quatrième examen.* Épreuve orale : Thérapeutique, hygiène, médecine légale, matière médicale, pharmacologie, avec les applications des sciences physiques et naturelles. *Cinquième examen.* 1re partie : Clinique externe, clinique obstétricale. 2e partie : Clinique interne, thèse sur un sujet au choix du candidat. Les épreuves pratiques sont éliminatoires.

En cas d'échec à l'épreuve orale consécutive à l'épreuve pratique, le bénéfice de l'épreuve pratique demeure acquis. A chaque épreuve, la durée du délai d'ajournement est de trois mois au premier échec. A chaque nouvel échec à la même épreuve, cette durée est augmentée de trois mois. Il ne peut être accordé d'abréviation du délai d'ajournement qu'au premier échec à une épreuve. Ces dispositions ne sont pas applicables à l'épreuve pratique de médecine opératoire (1re partie du 3e examen), pour laquelle la durée du délai d'ajournement est fixée à six semaines.

Le jugement du jury d'examen s'exprime par les notes suivantes : Boule blanche, *très bien* ; Boule blanche-rouge, *bien* ; Boule rouge, *assez bien* ; Boule rouge-noire, *médiocre* ; Boule noire *mal*. Pour les examens à matière unique (1er examen, 2e partie du 3e examen et 5e examen, régime de 1893), est ajourné tout candidat qui a mérité deux boules noires. Deux rouges-noires équivalent à une boule noire. Pour les examens à matières multiples (2e examen, 1re partie du 3e examen et 4e examen, régime de 1893), est ajourné tout candidat qui a mérité une boule noire pour une des matières de l'examen. L'ajournement ne porte que sur cette matière, et, dans ce cas, il est d'une durée de six semaines.

Les dispositions du présent décret seront mises à exécution à dater de la session de juillet-août 1900. Sont abrogées les dispositions de l'article 4 du décret du 26 décembre 1875, contraires à celles du présent décret. Sont également abrogés les articles 2 et 4 du décret du 31 juillet 1893.

## *ASSISTANCE CHIRURGICALE INSTANTANÉE.*

### L'accident de Chemin de fer du P. O. à Juvisy.

On connaît la nature de ce terrible accident. De suite, des secours ont été portés sur le lieu même du désastre. Les victimes ont été vite ramenées à la gare d'Orléans, à Paris, où elles ont reçu les soins de M. le Dr Segond, médecin en

M. le Dr Segond, Chirurgien des Hôpitaux de Paris,
*Médecin en chef de la Cie des Chemins de fer d'Orléans.*

chef de la Compagnie, assisté des internes et des surveillants de la Salpêtrière, accourus à la nouvelle de l'accident.

Les blessés furent transportés, soit à leur domicile, soit dans les hôpitaux les plus voisins. Les morts ont été portés à la Morgue, où la Préfecture de police s'est chargée des soins de leur identification.

A Juvisy même, lors de l'accident, la population, accourue de toutes parts, s'est mise avec dévouement à la besogne. Le tamponnement s'étant produit en face de la pharmacie de la gare, on put y porter les blessés au fur et à mesure qu'on les ramassait à terre, et trois médecins, MM. les Drs Bernard, Binot et Brezzi, leur donnèrent les premiers soins.

M. le Procureur de la République, assisté de M. le commissaire de police, s'est tenu en permanence à la gare d'Orléans. Les douze médecins légistes de Paris étant tous absents dimanche dernier, on a dû avoir recours à un médecin du quartier, M. le Dr Ledé, que le Procureur de la République a remercié. M. Bulot a déclaré que, dorénavant, il *établirait une permanence pour les médecins légistes....* et ce sera... justice et prudence.

Un pharmacien de Juvisy, M. Schaedelin, a recueilli dans son officine, se trouvant précisément près du talus où les deux trains se sont broyés, 22 blessés, dont trois expirèrent entre ses bras. On avait brisé la palissade qui clôt la voie ferrée, et par là, dans la nuit, à la lueur des lanternes, on apportait chez lui les mourants et les blessés. Il est impossible de se figurer l'intensité dramatique de cette nuit d'épouvante, de hurlements et d'orage. L'excellent homme en est encore ému. Et cependant il s'est prodigué, aidé d'ailleurs par M. le Dr Vinot (de Juvisy), de M. le Dr Tison, qui se trouvait dans le train tamponneur, et de Mme Mouton, sage-femme.

Beaucoup de voyageurs étaient endormis et ont été réveillés dans leur premier sommeil par une *commotion violente*, aussi bien morale que physique qui les a plongés dans une espèce de *coma*. Ils étaient incapables d'entendre et d'émettre un son; ils ont été frappés de stupeur. Un cas assez curieux a été remarqué: c'est que presque tous les morts ou gravement blessés ont eu le cuir chevelu décollé et ont été pour ainsi dire scalpés. Cela provient de ce que les victimes, qui étaient assises, ont été projetées en avant par le choc et sont venues se frapper la tête sur le dossier placé devant eux. Le choc a été si violent que la peau du front a chassé, a opéré un glissement, et provoqué le déchirement du cuir chevelu.

## NÉCROLOGIE.

### M. le Dr William Henry Flower.

Le distingué naturaliste qui vient de mourir était né en novembre 1831 à Stradford-sur-Avon. Il fit une grande partie de ses études à l'University College de Londres, où il mérita la médaille d'or Sharpey, pour la physiologie, et la médaille d'argent Grant pour la zoologie. Adjoint au service médical de l'armée en 1854, il fit la campagne de Crimée où sa santé s'altéra. De retour en Angleterre, il devint préparateur d'anatomie au Middlesex Hospital, puis curateur du Musée. C'est à ce moment qu'il publia ses premiers ouvrages d'anatomie et de chirurgie. En 1861, il fut nommé curateur du « Hunterian Museum » au Collège des Chirurgiens, puis bientôt « Hunterian Professor ». Mais il abandonna dans la suite la pratique chirurgicale pour se consacrer plus entièrement à son Musée et vingt ans plus tard, en lui remettant la médaille de la Société royale de Londres, le président pouvait dire avec justice : « C'est surtout à cause de son long et persévérant travail que le Musée du Collège royal des Chirurgiens doit de posséder aujourd'hui la collection de matériaux la plus complète, la mieux ordonnée, et la plus accessible pour l'étude anatomique des Vertèbrés ». Quelques années plus tard, en 1884, à la suite de la retraite de Sir Richard Owen, Flower était nommé directeur du nouveau Musée d'Histoire naturelle de Londres. Il consacra le reste de ses forces à l'organisation et au développement des collections, jusqu'à ce qu'en 1898 l'état de sa santé l'obligeât à suspendre définitivement le cours de son activité scientifique.

L'œuvre de Sir William Flower a porté principalement sur deux points : l'étude de l'*anatomie comparée des Mammifères* et *l'organisation des divers Musées qu'il a dirigés*.

---

La Grèce vient de faire une perte cruelle, M. Georges Avyheris ou Averof, le grand philantrope. Sa générosité était inépuisable. On lui doit des hôpitaux, de nombreux établissements de bienfaisance à Athènes.

Sœur Saint-Rémi, à l'état civil Léocadie Manise, supérieure des sœurs de l'Hôtel-Dieu de Reims, chevalier de la Légion d'honneur depuis 1886. Elle était âgée de 64 ans. — M. le Dr Ducelliez, *Officier de la Légion d'honneur*. Son corps a été incinéré. M. le Dr Ducelliez *guérissait l'eczéma par un traitement qui porte son nom*. — M. le Dr Hermann Klotz, professeur extraordinaire d'obstétrique et de gynécologie à la Faculté de Médecine d'Innsbruck. — M. le Dr James Elliot Graham, professeur de médecine à l'Université de Toronto. — M. le Dr Robert Laughlin Rea, ancien professeur de chirurgie au College of Physicians and Surgeons de Chicago. — M. le Dr Genuino Marques Mancebo, professeur suppléant d'histologie à la Faculté de Médecine de Rio-de-Janeiro.

On nous écrit de Montpellier qu'un dentiste, M. Simon, âgé de vingt-six ans, a été assassiné et ligotté dans son appartement, place de la Préfecture, en plein centre de Montpellier. Il y avait quelques traces de sang aux meubles qu'on croit provenir de l'assassin encore inconnu. Peut-être ce drame cache-t-il une vengeance de femme.

## LA MÉDECINE AUX CONCERTS.

### Les Ambassadeurs. — L'Alcazar d'Eté. — Le Jardin de Paris.

La *Médecine* n'a pas, aux Concerts de Paris, le même succès que sur les planches. C'est sans doute parce que l'été on ne songe qu'à l'*Hygiène* ; et l'on sait que, partout où il y en a, on a mis désormais du plaisir!

Yvette Guilbert aux Ambassadeurs, n'a même plus un mot gentil pour ses camarades d'antan, les joyeux étudiants du Boulevard Saint-Mich ! On n'y parle que d'Afrique centrale, en oubliant toutefois le médecin de la Mission !

A l'Alcazar d'Eté, la Revue n'a trouvé comme nouveauté que l'intercalation sur la scène d'animaux à quatre pattes, et à longues oreilles. Malgré leur gentillesse, nombre de

pattes à part, ils ressemblent trop à certaines étoiles du lieu, pour que nous insistions sur cette curiosité zoologique.

Au Jardin de Paris, quelques sujets sont intéressants au point de vue de la Science amusante ; mais on les apprécie mal en plein air, et ces exercices-là font plus d'effet en chambre. Tel le célèbre Jongleur qui s'appelait jadis *Kara*, et qui désormais... Mais qu'importe sa nouvelle personnalité, puisqu'il brise toujours aussi brillamment une baguette de bois suspendue sur deux lames de fins rasoirs à l'aide de deux bandelettes en papier, cela d'un coup très sec d'une baguette identique.

C'est là un joli tour de physique, à l'usage des jeunes filles : Aussi son succès est-il considérable, au Jardin de Paris, où brillent actuellement les jolies ingénues qu'ont laissées à Paris les villégiatures balnéaires et thermales... Heureux Paris ! Marc Ell.

## LA MÉDECINE DANS LES ROMANS.

**Sale Juif ;** par Louis Dollivet.

Encore un roman, où il est fortement question de médecine et en particulier des Juifs étudiants en médecine, et candidats à l'*Externat* et à l'*Internat des Hôpitaux de Paris*.

Voici comment Gaston Dechamps parle de cet essai, qui n'a pas fait, malgré son titre ronflant, beaucoup de bruit au Quartier Latin.

« Ce « sale juif » s'appelle René Lévy. Il est né à Paris, aux environs du Temple. Son père, le vieil Ephraïm Lévy, a été directeur d'une école où les petits juifs pauvres de Paris venaient apprendre l'orthographe, les quatre règles, un peu d'hébreu, etc. René, au sortir de l'école paternelle, suivit les cours du lycée Charlemagne. Très appliqué, doué d'une remarquable faculté d'assimilation, le jeune René Lévy n'eut pas de peine à tenir un des premiers rangs dans sa classe. Et cependant ses années de collège ont laissé dans sa mémoire quelques souvenirs gênants. René Lévy obtint, au concours général, un prix de philosophie. Plus tard, il fut étudiant à la Faculté de Médecine de Paris. Il prit part au *concours de l'internat*. Il eût été placé en tête de la liste, si ses examinateurs, après avoir longtemps délibéré, n'avaient décidé de lui assigner un rang inférieur, afin de calmer les scrupules d'un *professeur antisémite!* Lorsqu'il eut terminé ses études, on reconnut qu'il méritait la *médaille d'or*, décernée, selon l'usage, au meilleur des internes sortants. Peu s'en fallut qu'on ne lui refusât cette récompense. Plusieurs chirurgiens des hôpitaux redoutaient un scandale de presse. Heureusement, un honnête homme, M. le Dr Perrigue, protesta contre cette façon de comprendre la justice des examens et des concours. »

Le livre est dédié à M. le Dr Peyrot, chirurgien des hôpitaux, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris.

Ces quelques pages nous ramènent aux *lèchements de pieds* des Morticoles ; mais elles ne constituent ici qu'une épisode. Aussi n'y insistons-nous pas davantage. Il n'en est cependant pas moins digne de remarque que l'on sait observer dans certains milieux, tout comme dans le monde médical ; et ceux qui sont au courant des petits potins de l'Internat savent que les Juifs, en effet, n'ont pas toujours eu à se louer des juges catholiques ! Mais qu'importe ? Ils sont aujourd'hui des Martyrs, et toutes ces vilaines histoires seront utilisées par leurs descendants. M. B.

# PETITES INFORMATIONS.

## *ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.*

**Faculté de Médecine de Paris.** — Enseignement pendant les Vacances 1898-99. — *Clinique des maladies des enfants (Hôpital des Enfants-Malades, 149, rue de Sèvres).* — MM. Méry, Professeur Agrégé de la Faculté, Guignon et Boulloche, Médecins des Hôpitaux, Zuber et Hallé, Chefs de Clinique de Faculté, commenceront le Mercredi 16 Août 1889, à 9 heures du matin, un cours pratique de Clinique infantile. Ce cours sera complet en six semaines, et aura lieu les Mardis, Mercredis, Jeudis et Samedis, de 9 à 11 heures du matin. Il comprendra des Conférences Cliniques au lit du malade et des démonstrations pratiques (Trachéotomie, Tubage, Bactériologie Clinique). Le prix du cours est de 50 francs. Seront admis les docteurs français et étrangers immatriculés à la Faculté, ainsi que les étudiants immatriculés, sur la présentation de leur carte d'immatriculation et de la quittance du versement des droits. Les bulletins de versement relatifs à la carte d'immatriculation et au cours seront délivrés au Secrétariat de la Faculté, les Lundi, Mardi, Jeudi et Samedi, de midi à 3 heures.

**Facultés des Sciences.** — *Bourses.* — Le *Journal officiel* publie l'arrêté accordant des bourses près diverses Facultés des Sciences.

**Faculté des Sciences de Paris.** — Notre excellent maître et ami, M. Haller, professeur de chimie organique à la Faculté des Sciences de Nancy, est nommé professeur de chimie organique à la Faculté des Sciences de Paris. — M. Pellat, docteur ès-sciences, chargé d'un cours complémentaire de Physique à la Faculté des Sciences de l'Université de Paris, est nommé professeur de Physique à ladite Faculté. — M. Chatin, docteur ès sciences, chargé d'un cours complémentaire d'Histologie à la Faculté des Sciences de Paris, est nommé professeur d'Histologie à ladite Faculté.

**Faculté de Médecine de Bordeaux.** — M. Cannieu, agrégé près la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de Bordeaux, est nommé professeur d'Anatomie à ladite Faculté. M. le Dr Kunstler, docteur ès Sciences, chargé d'un cours complémentaire de Zoologie à la Faculté des Sciences de Bordeaux, est nommé professeur d'Anatomie comparée et d'Embryogénie à ladite Faculté.

*Prix.* — Récompenses pour l'année scolaire 1898-99 : *Prix de la Faculté.* Première année : Prix (médaille d'argent et 100 francs de livres), M. Ribéreau ; première mention honorable, M. Philip ; deuxième mention honorable, M. Bossuet. — Deuxième année : Prix (médaille d'argent et 100 francs de livres), M. Duvergey ; première mention très honorable, M. Commélèram ; deuxième mention très honorable, M. Le Couteur ; mention honorable, M. Brunet. — Troisième année : Prix (médaille d'argent et 185 francs de livres), M. Pery ; mention honorable, M. Monié. — Quatrième année : Prix (médaille d'argent et 185 francs de livres), M. Noc ; mention honorable, MM. Fichet et Bellile. — *Prix du Conseil général de la Gironde.* Prix (300 francs, médaille de vermeil et numéraire), M. Quin-

TRIE-LAMOTHE ; mention très honorable, MM. MARTIN et NOC (déjà nommé). — *Prix de la Ville de Bordeaux.* Prix (300 francs, médaille de vermeil et livres), M. MARTY ; mention très honorable, M. FRAIKIN. — *Prix des élèves sages-femmes.* Première année : Prix (médaille de bronze), Mme DUCOS ; mention honorable, Mme VALLÉE. — Deuxième année : Prix (médaille d'argent), Mlle ARGOUET.

**Faculté de Médecine de Nancy.** — M. le Dr ROHMER (Joseph), agrégé des Facultés de Médecine, chargé d'un cours complémentaire de clinique ophtalmologique à la Faculté de Médecine de Nancy, est nommé professeur de clinique ophtalmologique à ladite Faculté.

**Faculté des Sciences de Rennes.** — M. le Dr GUITEL, docteur ès Sciences, Maître de conférences de Zoologie à la Faculté des Sciences de Rennes, est nommé professeur adjoint à ladite Faculté.

**École supérieure de Pharmacie de Paris.** — M. RICHE, professeur à l'École supérieure de Pharmacie, est admis à la retraite.

**École de Médecine de Nantes.**— Voici les résultats de la suite des examens du second *doctorat* (nouveau régime). Sur huit candidats inscrits, huit ont été admis, dont M. Gabriel BOSAIS, avec la mention *bien satisfait* ; MM. BÉLIARD et du BOUET, de COUESBOUC, avec la mention *satisfait* ; MM. BATY, BLOUET, BOUCHER de la Ville-Jossy, BOSSIS, Eug. BOUTIN, avec la mention *passable.* — Neuf candidats ont subi l'examen : un a été ajourné et huit reçus. Ce sont : MM. COTTONEC et DYRANDE, mention *bien satisfait* ; MM. BRIAU, CHAUVIN, CLENET, DESLAUX, DURBÉCÉ, GIRAUDEAU, avec la mention *passable.*

La suite du deuxième examen de doctorat en médecine (nouveau régime), a eu lieu samedi 29 juillet à l'École de Médecine. Neuf candidats s'étaient fait inscrire ; un ne s'est pas présenté, un s'est retiré, cinq ont été ajournés, trois ont été reçus. Ce sont MM. GAUBERT et GLEISES, mention *passable*; Mlle EUDET mention *satisfait.* Aux examens du lendemain, sept candidats se sont présentés, deux ont été ajournés. Ont été reçus MM. PETITEAU et PISSOT, mention *satisfait*; MM. MÉNAGER, CAILLER et WILLEMIN, mention *passable.* Troisième examen (nouveau régime) : Première partie (médecine opératoire) : Ont été reçus MM. MOTEL, *très satisfait*, et GRIMAUD, *bien satisfait.* Oral : 3 candidats, 3 reçus. MM. MOTEL, *très satisfait*, GRIMAUD, *satisfait*, et HILLEREAU, *passable.* 2e partie, M. MOTEL, *très satisfait.*

*Médecins auxiliaires.* — Récemment a eu lieu l'examen en vue de l'obtention du titre de *Médecin auxiliaire.* Ont été reçus : MM. Aubry, Couëtoux, Dupé, Emily, Lepage, Lequyer, Poulain, Ricou, Sahannat, mention *assez bien* ; MM. Aillet, Boissière, Bouroullec, Bousseau, Darmezin, Durand, Giffard, Guinement, M. Lequyer, Obrecht, Rialland et Roussau.

Les examens de fin d'année pour les *étudiants en pharmacie* ont commencé ce matin à 7 heures. Première année (1re classe). — Sur 11 candidats, huit ont été reçus dont 1 avec la mention *bien*, M. POUPART ; 3 avec mention *assez bien*, MM. BOUCHER, BONIN, LAQUENNAN ; 4 avec la mention *passable*, MM. BRÉMAUD, CACAUD, CORLAY et LEMERLE. Première année (2e classe). — Sur 13 candidats, 8 ont été reçus, dont 1 avec mention *bien*, M. COMBEAU ; 3 avec mention *assez bien*, MM. FAGAULT, TURBÉ, TROMBETTA ; 4 avec mention *passable*, MM. DELANOE, GUÉNÉE, SAVIN, SIVY. Deuxième année (1re classe). — 15 candidats ont subi l'examen, 13 ont été reçus, dont 1 avec mention *très bien*, M. LETORT ; 6 avec mention *bien*, MM. BROSSARD, BOULAY, CAROUR, COUSIN, DELHOMMEAU et LEROY ; 3 avec mention *assez bien*, MM. BLANCHARD, CHAUVEAU et GUITTON, et 3 avec mention *passable*, MM. ABADIE, LE MOAL et POUZÉ. — Deuxième année (2e classe). — Sur 12 candidats, 10 ont été reçus, dont 5 avec mention *bien*, MM. BÉLIARD, CHAUVIN, LERAY, LOIZON et PORTEAU ; 3 avec mention *assez bien*, MM. DELAVAUD, LESAOULT et PILLET, et 2 avec mention *passable*, MM. BOUET et PONVREAU .—Examen trimestriel : M. LUCAS est reçu avec la mention *assez bien.*

**Voyages d'études médicales aux eaux minérales.** — Le voyage qui aura lieu du 2 au 12 septembre sous la direction de M. le Professeur LANDOUZY, comprendra Néris, La Bourboule, Mont-Dore, Saint-Nectaire, Royat, Durtol (sanatorium), Châtel-Guyon, Vichy, (Bourbon-l'Archambault, Bourbon-Lancy, Saint-Honoré, Pougues.

Réduction de moitié prix sur tous les chemins de fer pour se rendre, de son lieu de résidence à la première station, Néris, comme pour retourner chez soi, au départ de la dernière station, Pougues. De Néris à Pougues, prix à forfait, 200 francs pour tous les frais : chemins de fer, excursions en voiture, hôtels, nourriture, transport des bagages, pourboires. Les inscriptions sont reçues jusqu'au 15 août 1899; s'adresser à M. le Dr CARRON DE LA CARRIÈRE, 2, rue Lincoln, à Paris.

## *ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE (HOPITAUX, etc.).*

**Assistance publique.** — *Prix à décerner.* — L'Académie proroge au 31 décembre 1901 le sujet suivant du concours du prix Félix de Beaujour qu'elle avait proposé pour 1899 : « *De l'indigence et de l'assistance dans les grandes villes et particulièrement en France, depuis 1789 jusqu'à nos jours* ». Ce prix, dont la valeur reste fixée à 5,000 fr., sera décerné, s'il y a lieu, en 1902. Les mémoires des concurrents devront être déposés au secrétariat de l'Institut le 31 décembre 1901, terme de rigueur.

**Les amours d'infirmiers dans les hôpitaux.** — Aubin, cet infirmier de Bicêtre qui avait, il y a quelques jours, tiré plusieurs coups de revolver sur Mme Ployanet, née Flamy, également infirmière dans cet établissement, et s'était ensuite logé une balle dans la région du cœur, a succombé aux suites de sa blessure.

**Hôpitaux de Brême** (Allemagne). — *Le vin vieux et les malades.* — Du vin vieux de deux siècles et demi, voilà une boisson qui n'a rien d'ordinaire ! C'est dans les caves, fermées à triple tour, de l'Hôtel de ville de Brême, que se trouve ce vin, dont l'arôme et le bouquet, malgré le grand âge, sont encore, dit-on, d'une finesse exquise. Il remonte à l'année 1653, une des meilleures pour le cru de Rudeshein, dont il

provient. Seuls, *les malades gravement atteints de l'hospice municipal de Brême* ont le droit d'en boire la valeur d'un ou deux petits verres. Personne d'autre n'y a jamais goûté, sauf l'empereur Guillaume Ier, Frédéric III et le prince de Bismarck. La clé de la cave est confiée aux soins du syndic, qui ne doit s'en servir qu'en présence de l'économe de l'hospice. On estime qu'il reste dans le vaste tonneau 3 ou 400 litres de Rudeshein, dont le prix, — s'il était jamais à vendre, — représenterait une fortune.

## *SOCIÉTÉS ET CONGRÈS.*

**Association américaine d'Électro-Thérapeutique.** — Elle tiendra sa neuvième réunion annuelle à Washington, les 19, 20, 21 septembre 1899. L'Hôtel Willards a été choisi pour l'établissement des bureaux.

## *GUERRE, MARINE ET COLONIES.*

**Service de Santé Militaire.** — *Les Maladies des manœuvres du XIe corps d'armée.* — Au Ministère de la Guerre, on confirme que la dernière partie du programme de ces manœuvres, a été supprimée, en raison des *chaleurs* qui se font sentir particulièrement sur le terrain des opérations. Il s'est produit quelques cas d'*insolation* et de *fièvre typhoïde*, dus à la réverbération du soleil dans la montagne et aux fatigues exceptionnelles subies dans ces conditions.

*Direction des Bureaux à Paris.* — La direction du Service de Santé, qui n'avait qu'un bureau, en aura désormais deux; 1er bureau : personnel et mobilisation; 2e bureau : administration et comptabilité.

**Service de Santé des Colonies.** — Le *Journal officiel* publie la nomination de plusieurs médecins et pharmaciens des Colonies. Citons M. Mesnard, médecin principal, promu médecin en chef de 2e classe ; M. Ventrillon, pharmacien de 2e classe, promu à la première classe.

## *MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE.*

**Hygiène de la Ville de Paris.** — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 30e semaine, 948 décès, chiffre inférieur à celui de la semaine précédente (1.007), mais encore supérieur à la moyenne ordinaire des semaines de juillet (896). La fièvre typhoïde a causé 15 décès, au lieu de 16 pendant la semaine précédente ; la rougeole 29 (au lieu de 23); la scarlatine, 6 (au lieu de 4); la coqueluche, 12 (au lieu de 3), et la diphtérie, 3 (au lieu de 5). Il n'y a pas eu de décès par variole. La diarrhée infantile (athrepsie, etc.) présente une légère diminution. Elle a causé 124 décès (au lieu de 159 pendant la semaine précédente).

Ce chiffre est supérieur à la moyenne ordinaire des semaines de juillet (99). Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 60 décès, au lieu de 75, moyenne ordinaire de la saison. Les autres maladies de l'appareil respiratoire ont entraîné 30 décès, dont 21 sont dus à la congestion pulmonaire ; en outre, un décès a été attribué à la grippe. La phtisie a causé 157 décès (au lieu de la moyenne 167) ; l'apoplexie, la paralysie et le ramollissement cérébral 56 décès ; le cancer a fait périr 47 personnes ; enfin, 23 vieillards sont morts de débilité sénile. Il y a eu 12 suicides et 25 autres morts violentes. On a célébré à Paris 406 mariages. On a enregistré la naissance de 1,183 enfants vivants (607 garçons et 576 filles), dont 813 légitimes et 334 illégitimes. Parmi ces derniers, 51 ont été reconnus immédiatement.

**Athrepsie et analyses du lait au Laboratoire Municipal.** — En présence de l'épidémie d'Athrepsie qui sévit plus particulièrement pendant les grandes chaleurs, le Laboratoire municipal a pris, comme l'année dernière, les dispositions nécessaires pour effectuer, dans le délai de vingt-quatre heures, les analyses de lait qui lui seront demandées par le public.

**La Fièvre Jaune en Amérique.** — On signale trente cas de fièvre jaune à l'Hospice militaire situé à Hamptown. Trois décès se sont produits. On a dû établir une quarantaine rigoureuse autour de cet établissement, où 4,000 vétérans sont hospitalisés et qui a reçu la visite de nombreux excursionnistes.

**La Peste.** — *Égypte.* — Depuis le 28 juillet, aucun cas de peste ne s'était produit ; mais un nouveau cas est signalé depuis : ce qui porte le total des cas constatés à quatre-vingts.

*Indes Anglaises.* — Jusqu'à présent, il s'est produit 302 cas de peste et 261 décès à Poonah. Quatre Européens ont été atteints. L'un d'eux est dans un état très grave.

*Chine.* — Ont été constatés, à Hong-Kong, trente nouveaux cas de peste et trente et un décès, pendant la semaine passée.

*Précautions contre la Peste en France.* — MM. les Inspecteurs des services sanitaires, et Directeurs de la santé à Toulon, de retour de Toulon et de Marseille, ont rendu compte hier à M. Waldeck-Rousseau de l'inspection sanitaire qu'ils venaient d'achever au lazaret du Frioul. Les précautions prises par le service de santé sont parfaites et rien ne laisse à désirer pour préserver nos ports du sud des épidémies qui sévissent en Orient.

**La Température en Espagne.** — A Séville, la chaleur est considérable. Le thermomètre est monté à 47° centigrades à l'ombre. Plusieurs cas d'insolation se sont produits.

**La Convention de Genève à La Haye.** — La convention pour l'extension de la Convention de Genève aux guerres maritimes n'a pas été signée par les États-Unis et la Turquie. La déclaration interdisant les projectiles asphyxiants n'a pas été signée par les Etats-Unis. Enfin, la déclaration sur les Dum-Dum n'a été signée ni par les Etats-Unis, ni par le Portugal.

## *DIVERS.*

**Les Médecins légistes et l'affaire Dreyfus.** — M. Ranc écrit dans le *Radical* : « Esterhazy dit carrément qu'il (Lemercier-Picquart) a été assassiné. Peut-être ne serait-il pas trop tard pour reprendre l'enquête sur cette mort suspecte. On pourrait entendre à nouveau le Dr Socquet dont le rapport médico-légal est assurément intéressant. Peut-être aujourd'hui M. le Dr Socquet serait-il plus explicite. Il se pourrait que là on trouve une explication au suicide d'Henry et de l'obligeance qu'on a eue de lui laisser ses rasoirs ». Il va sans dire que nous ne reproduisons cette note que sous les plus expresses réserves.

**L'affaire Dreyfus et les Médecins.** — *Rixe entre Médecins et sous-officiers.* — MM. J, docteur en médecine, B, interne en médecine, et autres, étaient attablés à la terrasse d'un café de la place Blanche. A l'intérieur de l'établissement se trouvaient, parmi les consommateurs, deux sous-officiers d'infanterie de ligne. Vers deux heures du matin, les sous-officiers se retirèrent et, en sortant de la salle, passèrent devant la table où les quatre jeunes gens cités plus haut étaient installés. Ceux-ci, émoustillés par une longue causerie et quelques libations, se levèrent à l'aspect des uniformes et crièrent ensemble : « Vive l'armée ! Vive Picquart ! » Les militaires accueillirent mal cette manifestation. Ils firent des observations aux quatre civils, leur disant qu'ils pouvaient crier : « Vive l'armée ! », mais qu'ils leur interdisaient de crier : « Vive Picquart ! » Les jeunes gens répliquèrent qu'ils criaient ce que bon leur semblait et les sergents insistant, ils ajoutèrent qu'au surplus ils n'avaient pas d'observations à recevoir d'eux. La discussion s'envenima. L'un des consommateurs, s'étant prévalu de son grade d'officier de réserve, les militaires déclarèrent se moquer des « pékins et des officiers de réserve . » Bref, une bousculade se produisit, quelques horions furent échangés et l'un des civils, M. M..., semble-t-il, cassa sa canne sur la tête d'un des deux sergents. A ce moment arrivèrent les gardiens de la paix qui emmenèrent les quatre consommateurs au poste. Ils invitèrent aussi les sous-officiers à les suivre, mais ceux-ci s'y refusèrent et disparurent. Une enquête est ouverte sur cet incident.

*Le témoignage du docteur Ranson.* — Dans la liste des témoins que M. Quesnay de Beaurepaire demande à faire entendre, se trouve M. le Dr Ranson, commissaire du gouvernement, qui accompagna Dreyfus du dépôt de Saint-Martin-de-Ré aux îles du Salut. Le *Figaro* a reçu, à ce propos, une lettre de M. le député des Sables-d'Olonne. En réponse à la lettre de M. Gautret, le *Figaro* a fait observer qu'on attribue de nombreux propos au Dr Ranson, mais celui-ci est resté muet comme une carpe, et pour cause sans doute.

**Littérature et Science.** — Dans un discours à la distribution des prix du Concours général, M. le Ministre de l'Instruction publique a dit : « Pour un peuple libre, un ignorant est un danger ; mais un ignorant qui raisonnerait juste serait un danger moins grand qu'un savant qui raisonnerait faux. » Mais il nous semble qu'un *savant*, qui raisonne *faux*, n'est guère un savant ! Trop souvent *parler* cuit.....

**Un nouveau remède de la tuberculose.** — On parle beaucoup, dans le *Figaro*, depuis quelque temps, d'une merveilleuse découverte du Dr Cervello, de Palerme. Cette question demandant plus de développement que nous ne pouvons lui en accorder, « nous donnons aux phtisiques et aux parents des tuberculeux, que cette belle trouvaille intéresse, l'adresse du philanthrope qui l'a vulgarisée ; M. Florio, Ramo Igiea, à Palerme (Italie), adresse qui nous est indiquée par le *Figaro* lui-même. Renseignement fourni sans garantie de l'*Agence de la Presse scientifique*, bien entendu.

**Les médecins en mission à l'étranger.** — M. le Dr Grange est arrivé à Tourane après avoir accompli une tournée de vaccination dans le Kuang-Nan et dans le Kuang-Haï, où il a vacciné douze mille indigènes. M. le Dr Grange est entré dans le pays Moïs, où il a essayé de vacciner les indigènes, mais ceux-ci n'ont pas voulu accepter ses services à cause des préjugés qu'ils ont contre l'opération de la vaccination et contre les étrangers.

**Distinctions honorifiques.** — Un arrêté du Ministre de l'Intérieur décerne la médaille d'honneur des épidémies, en récompense de leur dévouement, à MM. Mettetal, Millee, Mainguy, internes des hôpitaux ; Dionis du Séjour, Guibal, externes, et aux infirmières Mlles Buiard (Trousseau), Gézéquel (Trousseau), Huguiri (Trousseau), Gérard (Enfants-Malades, et Mme Térion (Enfants-Malades).

Par décret en date du 26 juillet, la décoration du *Mérite agricole* a été conférée aux personnes ci-après désignées : *Au grade d'Officier* : M. le Dr Reynier, médecin vétérinaire à la Mure (Isère). — *Au grade de chevalier* : M. le Dr Regnault : Travaux spéciaux sur les questions agricoles.

**Déplacements de Médecins.** — M. le Dr Max Breuer, qui vient, à l'occasion du sauvetage d'un marin français, d'être décoré de la Légion d'honneur, est actuellement en Europe. Le jeune médecin, qui réside à Buffalo depuis quelques années, est venu rendre visite à ses parents, à Gross-Strelitz où son père exerce les fonctions de greffier près le Tribunal de première instance. M. le Dr Max Breuer est accompagné de sa femme, qui est d'origine américaine. Il va donc, sans doute, réaliser son rêve qui était de venir lui-même chercher sa croix à Paris ! — M. le Dr Cheurlot est rendu à Bagnères-de Bigorre. — M. le Dr Liot est à Pounille (S.-Inf.) — M. le Dr Wickham (Henri) est à Fécamp. — M. le Dr Rendon (Victor) est à Royan. — M. le Dr Cresten est à Bourbonne-les-Bains. — M. le Dr Choffé est au Val-André. — M. le Dr Charrin est à Salins-Moutiers (Côte-d'Or). — M. le Dr Nitot est à Vichy. — M. le Dr et Mme Henri Simon sont à Dinard. — M. le Dr Moclaire-Pont est à Oban.

**Les Médecins cavaliers.** — *Dans un rallye paper de Contréxeville*, citons parmi les gentlemen qui concouraient avec les officiers du 5e chasseurs, M. le Dr Debout d'Estrées, le célèbre médecin de la station.

**Un empoisonnement curieux à Londres.** — Un mystérieux empoisonnement, dont vingt-cinq personnes ont souffert, s'est produit dans un hôtel bien connu à Londres. Les intéressés avaient cherché à étouffer l'affaire, à laquelle la *Daily Mail* a donné une grande publicité. On annonce aujourd'hui deux décès.

# VARIÉTÉS & ANECDOTES.

### Statistique de l'Institut Pasteur.

Le Dr Henri Pottevin vient de faire la statistique des vaccinations antirabiques depuis 1886 jusqu'à la présente année, avec le nombre des personnes traitées à l'Institut Pasteur, le nombre des morts et le pourcentage de la mortalité année par année ; sur 1,645 personnes traitées rue Dutot en 1898, on en a guéri 1,462 ! Quant aux progrès accomplis, depuis la fondation de l'Institut Pasteur, dans les procédés d'inoculation, ils semblent prouvés par ce fait que la mortalité des personnes traitées, qui était en 1886, de 0. 94 0/0, est descendue l'année dernière à 0,20 0/0. Sur le total de treize années d'existence de l'institut Pasteur, on trouve que 21, 631 personnes mordues par des animaux enragés sont venues demander rue Dutot la vaccination antirabique. Quelques-unes ont trop tardé à se décider au traitement. Quoiqu'il en soit, sur ces 21,631 malades, on n'en a perdu que 99, et c'est donc 21,532 vies humaines que Pasteur et ses élèves ont sauvées. Nous ne parlons, bien entendu, que des personnes traitées à l'Institut Pasteur de Paris, à l'Institut de la rue Dutot, sans compter celles qui ont été sauvées dans les nombreuses succursales de cet établissement, fondées en ces dernières années dans le monde entier, tant en Asie, Afrique et Amérique qu'en Europe et en France.

La France, en effet, compte en dehors de l'Institut de la rue Dutot, des Instituts Pasteur à Lille, Marseille, Montpellier. Un cinquième est en formation à Lyon. En pleine activité sont les Instituts Pasteur européens de Turin, Milan, Florence, Naples et Palerme en Italie ; de Malte ; de Barcelone, en Espagne ; de Vienne et Budapest en Autriche-Hongrie ; de Bucarest, en Roumanie ; de Constantinople, en Turquie ; de Saint-Pétersbourg, Moscou, Varsovie, Odessa, Kharkow, Samara, en Russie. Dans l'Asie-Mineure, les Instituts Pasteur de Tiflis et Alep ; en Afrique, celui de Tunis ; en Amérique, ceux de New-York, Chicago, la Havane, Rio-de-Janeiro, Buenos-Aires naissent, fonctionnent, ont donné d'excellents résultats.

Pour en revenir à l'Institut de la rue Dutot, le Dr Henri Pottevin constate, nous l'avons dit, 1,465 traitements en 1898. Au point de vue de la nationalité, les malades se répartissent en 1,353 Français et 132 étrangers, dont 81 Anglais ou habitants des Indes anglaises, 21 Belges, 21 Suisses, 3 Grecs, 2 Egyptiens, 1 Espagnol, 1 Hollandais, 1 Siamois et 1 Turc.

La répartition des 1,353 Français par départements permet de constater que vingt-trois départements ou colonies sont absolument idemnes de la, rage n'ayant envoyé aucune personne en traitement à l'Institut Pasteur en 1898. Ce sont les départements suivants : Aisne, Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Alger, Ardennes, Ariège Aube, Aude, Bouches-du-Rhône, Constantine, Corse, Côte-d'Or, Doubs, Drôme, Gard, Indre, Lozère, Haute-Marne, Pyrénées-Orientales, Var, Vaucluse, Yonne. Il convient pour quelques-uns de ces départements, comme pour quelques autres de ceux qui vont suivre, de remarquer que certaines zones qui en sont en apparence idemnes ou peu atteintes, car elles bénéficient d'une succursale de l'Institut de la rue Dutot, comme par exemple les Bouches-du-Rhône, la Corse, l'Algérie, les Alpes, qui envoient leurs malades non plus à Paris, mais à Marseille. Quarante-trois départements ne manifestent par le nombre de traitements à l'Institut de la rue Dutot que d'un à dix cas de rage. Ce sont l'Allier, l'Ardèche, le Calvados, la Charente-Inférieure, le Cher, les Côtes-du-Nord, la Creuse, l'Eure, l'Hérault, l'Ille-et-Vilaine, l'Indre-et-Loire, le Jura, le Loir-et-Cher, la Haute-Loire, la Loire-Inférieure, le Loiret, la Maine-et-Loire, la Manche, la Marne, la Mayenne, la Meurthe-et-Moselle, la Meuse, le Morbihan, la Nièvre, le Nord, l'Oise, la province d'Oran, l'Orne, le Pas-de-Calais, le Haut-Rhin, la Haute-Saône, la Saône-et-Loire, la Sarthe, la Savoie, la Seine-et-Marne, les Deux-Sèvres, la Somme, la Vendée, la Vienne, la Haute-Vienne, les Vosges et Madagascar. On constate de 10 à 20 cas dans les départements suivants : Aveyron 13, Charente 15, Corrèze 15, Finistère 15, Landes 15, Gers 16, Lot 18, Puy-de-Dôme 13, Basses-Pyrénées 18, Hautes-Pyrénées 20, Haute-Savoie 12, Seine-Inférieure 12, Tarn-et-Garonne 18. On constate de 20 à 30 cas : dans le Cantal 24, la Haute-Garonne 30, la Gironde 26, le Tarn 24. De 30 à 40 : dans l'Ain 40, dans l'Isère 36, dans le Lot-et-Garonne 37. Enfin, les départements qui avaient le plus de malades sont la Seine avec 502 cas, le Rhône avec 113, la Seine-et-Oise avec 63, la Dordogne avec 44, la Loire avec 42. Dans la Seine, le Rhône, la Seine-et-Oise et la Loire, ces chiffres n'ont rien d'alarmant étant donné ceux de la population intense : ils sont en somme proportionnels pour les trois premiers et relativement faibles pour la Loire. Mais il semble que la Dordogne soit le département le plus atteint de France.

### Le Service de Santé Militaire en 1870. Les Souvenirs d'une Ambulancière.

Mme de la Ferronays vient de publier ses *Mémoires*, qui sont fort intéressants. Nous en extrayons quelques passages, qui certainement seront parcourus avec peine par tous nos lecteurs, car ces souvenirs n'ont rien de glorieux pour nous.

« ... Je commençai à Givonne mon métier d'ambulancière. J'entrai d'abord dans une maison où se trouvaient des officiers français. Cet établissement, dirigé par les Prussiens, je le dis avec regret, était bien différent de la misère, du dénuement qui régnaient dans les nôtres. Mais une odeur infecte y était répandue, et si j'avais connu alors ce que j'appris plus tard, j'aurais supplié Mme de X... d'enlever son fils de ce lieu pestilentiel, où sévissait la véritable pourriture d'hôpital, le plus grand des fléaux pour les pauvres blessés...

... Un spectacle cruel m'attendait dans la petite église de Givonne. Un prêtre y célébrait la messe, mais la nef, jusqu'au chœur, était remplie de *blessés*, encore couverts de leurs uniformes boueux et ensanglantés, tels qu'ils avaient été relevés sur les champs de bataille, le 1er septembre, couchés sur de la paille qui n'avait jamais été renouvelée... et nous étions au 7 septembre ! Aucun médicament n'était mis à la disposition des Sœurs, dont l'admirable dévouement se multipliait pour s'efforcer de soulager ces infortunés. Ils

se montraient patients et résignés. Que serait-ce aujourd'hui avec ce que l'on appelle le perfectionnement des armes à feu !

Il fallait ensuite me rendre aux ambulances que j'avais la mission de visiter. Je montai, avec le duc de Fitz-James et notre compagne improvisée, Mme Brahaut, dans une carriole qui devait nous transporter aux différents endroits où nous appelait notre œuvre de charité...

A la première ambulance où nous nous arrêtâmes, au lieu de retrouver son fils, ce fut son cadavre que Mme Brahaut retrouva...

De retour à Sedan, j'achetai ce que je pus me procurer d'huile, pour panser les plaies qui, à Givonne, n'avaient jusque-là été soignées qu'avec de l'eau ; du coton, de la toile à matelas pour y enfermer la paille, enfin tout ce que je pus me procurer pour servir aux soins les plus élémentaires...

# CONGRÈS SCIENTIFIQUES

## CONGRÈS DE GYNÉCOLOGIE ET OBSTÉTRIQUE

Amsterdam, 8 aout 1899.

### Du raccourcissement des ligaments larges et des ligaments ronds dans la rétroversion de l'Utérus.

M. le Dr H. Delagénière (Le Mans). — Le raccourcissement des ligaments larges ou des ligaments ronds ne doit pas chercher à remédier seul à la rétroversion. On doit concevoir ces opérations comme des opérations auxiliaires, venant apporter leur appoint à d'autres opérations, telles que la salpingo-oophorectomie, ou la colpo-périnéorrhaphie. On doit d'abord étudier si la rétroversion est réductible, ou au contraire irréductible. Dans le premier cas, l'opération sera extra-péritonéale ; dans le second, elle sera intrapéritonéale.

L'opération extra-péritonéale portera sur l'utérus, le vagin et les ligaments ronds. L'utérus sera curetté ; au besoin on fera l'amputation du col et même, si le volume de l'organe est augmenté, s'il y a des noyaux fibreux, on fera la ligature des artères utérines. Le vagin sera restauré avec soin ; suivant les cas, on fera une colpo-périnéorrhaphie, ou simplement une périnéorrhaphie. Enfin, on terminera par l'opération d'Alexander, c'est-à-dire par le raccourcissement extra-péritonéal des ligaments ronds.

L'opération intra-péritonéale traitera d'abord les adhérences qui retenaient l'utérus, puis remédiera aux lésions annexielles, enfin cherchera à corriger la rétroversion en raccourcissant les ligaments larges ou les ligaments ronds. Les ligaments ronds seront raccourcis, lorsqu'il y a rétrodéviation simple sans début de prolapsus. Au contraire, quand l'utérus paraît s'enfoncer dans le bassin, on fera le raccourcissement des ligaments larges. Les opérations intra-abdominales n'empêchent pas, du reste, les opérations sur le périnée si elles étaient jugées nécessaires.

Nous apportons ici 33 observations, dont 15 extra-péritonéales et 18 intra-péritonéales. Parmi les 15 premières, qui ont toutes subi l'opération d'Alexander, toutes aussi ont été curettées ; 14 ont subi l'amputation du col, 11 la périnéorrhaphie, 2 la colporrhaphie antérieure, enfin 2 la ligature des artères utérines.

Les 18 autres malades se divisent en 9 opérations sur les ligaments larges et 9 sur les ligaments ronds. — Toutes ont subi, en même temps que la décortication de leur utérus, la résection bilatérale de leurs annexes.

Ces 33 malades ont parfaitement guéri de leurs opérations ; le résultat immédiat a été excellent et s'est maintenu très bon chez toutes celles que nous avons revues.

La technique opératoire n'offre rien de particulier ; cependant nous préconisons notre procédé personnel pour le raccourcissement des ligaments larges, celui de Ruggi pour les ligaments ronds, celui de Kocher modifié (en ce sens que nous employons les fils de bronze-aluminium de Socin pour les sutures perdues) pour l'Alexander. Enfin, pour la perinéorrhaphie, nous employons le procédé de Lawson Tait, en poursuivant le dédoublement très largement jusqu'au péritoine du cul-de-sac de Douglas. Enfin, au lieu de fils séparés, nous faisons un capitonnage soigné avec un surjet de catgut.

### Traitement opératoire des Fibromes. (Discussion).

M. le Dr H. Delagénière (Le Mans). — MM. les rapporteurs, et principalement M. Doyen, me paraissent avoir accordé peu de faveur aux méthodes palliatives employées contre les fibromes. Je voudrais réparer cette omission, en attirant l'attention du Congrès sur une opération encore relativement nouvelle, et qui mérite, d'après moi, d'être prise en très sérieuse considération. Il s'agit de la ligature des artères utérines par le vagin, dans les cas de fibromes interstitiels, peu volumineux, ou laissant libre accès de la base des ligaments larges. Cette opération, absolument bénigne, très facile à exécuter, m'a donné d'excellents résultats dans 5 cas de fibromes, dont je vous apporte les observations. Ces 5 malades avaient des métrorragies considérables, présentaient plusieurs fibromes dans leur utérus, et quelques-unes souffraient de compressions viscérales. L'opération amena chez toutes la cessation immédiate de l'hémorragie, la diminution rapide, puis la disparition des phénomènes de compression, enfin la régression progressive du volume de l'utérus. Ces opérations remontent, l'une à 1896, deux à 1897, deux à 1898.

Cette opération me paraît indiquée dans les cas de fibromes petits, interstitiels, dans les cas de fibromes multiples, même s'il en est de cavitaires qu'on devra en même temps énucléer (dans ce cas, la ligature des artères utérines n'est qu'une opération complémentaire). Enfin, on pourra la tenter chez les malades pusillanimes, qui refusent l'opération radicale, quand l'accident prédominant sera l'hémorragie.

[A. P. S.]

# LES LIVRES NOUVEAUX.

**Formulaire électrothérapique du praticien** ; par le Dr L. R. Régnier. — Paris, 1899, J.-B. Baillière et fils, 1 vol. in-18 de 256 pages.

L'électricité tient aujourd'hui une place considérable dans la classe des médications physiques. Le praticien n'est pas encore suffisamment familiarisé avec cette méthode thérapeutique. L'enseignement de l'électrothérapie n'est pas encore organisé d'une manière tout-à-fait profitable pour l'étudiant. D'autre part, il n'existait pas d'ouvrage en dehors du *Précis d'Électrothérapie* du Dr Bordier, ouvrage excellent, mais s'adressant surtout au spécialiste ou au médecin des grandes villes. Le *Formulaire électrothérapique du praticien* du Dr Régnier remplit cette lacune : il a volontairement laissé de côté tous les détails physiques inutiles au médecin non spécialiste, pour donner au contraire tous les développements nécessaires sur la manière d'appliquer l'électricité, ses indications et ses contre-indications. Dans la 1re partie, *les Courants électriques*, notre ami M. Régnier étudie les appareils nécessaires au praticien pour l'électrodiagnostic et l'électrothérapie, les diverses formes de courants qu'ils fournissent, l'action physiologique de ces courants sur laquelle est basé leur emploi thérapeutique, les méthodes à employer soit pour compléter le diagnostic, soit pour traiter le malade. Dans la 2e partie, *la Lumière électrique*, il a rassemblé tous les renseignements utiles au médecin sur les divers usages de la lumière électrique pour le diagnostic en médecine, en chirurgie, en gynécologie, en laryngologie, etc.

**Jean Hameau. (1779-1851). Sa vie et ses œuvres.** *Notice publiée par la commission du monument Jean Hameau.* — Bordeaux, G. Gounouilhou, 11, rue Guiraude, 1899.

Jean Hameau naquit à La Teste, le 5 octobre 1779. Il fit à l'école primaire de brillantes études et, à 15 ans, il partit pour Ychoux, dans la commune des Landes, où vivait un médecin renommé, pour se mettre en apprentissage chez lui. Ce médecin, le Dr Desquives le reçut paternellement, et pendant 3 années lui fit faire les études élémentaires de médecine. Au bout de ce temps, il l'envoya à Paris. A Paris, Hameau donna des leçons pour vivre et se fit attacher comme répétiteur à l'École pratique. Mais il se réserva de passer ses examens à Montpellier, et c'est pour subvenir aux frais de ce déplacement qu'il se décida à prendre le titre d'Officier de Santé, à Bordeaux. Muni de ce diplôme, il s'établit à Arès, sur les bords du bassin d'Arcachon. C'est à ce moment qu'il lui fut décerné une médaille d'or pour avoir propagé des premiers la vaccine. Il ne faut pas oublier que la découverte de Jenner date de 1798. A Montpellier, où il arriva enfin, il fut reçu docteur le 6 mai 1807. Sa thèse était intitulée : *Essai sur la topographie physico-médicale de la Teste-de-Buch*. Muni de son diplôme, le jeune docteur revint à la Teste pour s'y établir définitivement. En 1812, il communiqua à la *Société de Médecine de Bordeaux* le premier cas connu de transmission de la morve du cheval à l'homme. De 1811 à 1815, il donne une série ininterrompue de mémoires sur les « Constitutions médicales ». Il constate des premiers l'action du quinquina sur la fièvre intermittente. En 1818, il découvre et étudie la *Pellagre*, ce qui lui valut, après plusieurs années de travaux, une médaille d'or. Vers 1819, il donne « quelques aperçus historiques et topographiques sur la Teste-de-Buch et ses environs ». On lui doit encore un mémoire sur les « Idées innées » ; plusieurs travaux intitulés « Réflexion sur les virus ». Ces « Réflexions sur les virus » constituent le travail capital de Hameau, et pour en mesurer la portée, ils font voir l'abîme qui sépare la médecine de son temps de celle qui s'inspire de la médecine pastorienne. Il mourut à Bordeaux à 72 ans, des suites d'une opération pour un ongle incarné, emporté par la fièvre infectieuse. [I. B. S.].

# INSTITUT DES BÈGUES DE PARIS.

Il existe, dans nombre de localités, des fontaines, sources, chapelles, tombeaux, dolmens, bois, arbres, etc., où l'on va, de temps immémorial, pour obtenir la guérison ou la préservation d'une maladie ou d'une infirmité. M. le Dr Chervin, Directeur de l'Institut des Bègues de Paris (*8?, Avenue Victor-Hugo*) recevrait avec reconnaissance des renseignements détaillés sur les rites, cérémonies, offrandes, en usage dans les lieux où l'on se rend spécialement pour les enfants bègues, muets ou en retard pour parler, etc., et en général sur tout ce qui a trait aux traditions populaires relatives à la parole.

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

## AVIS AUX AUTEURS ET AUX ÉDITEURS.

Tout ouvrage ayant trait à la Médecine et aux Sciences Biologiques, qui sera envoyé, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, sera analysé dans la *Gazette Médicale de Paris*, dans le plus bref délai possible, avec tous les détails nécessaires.

*INSTITUT INTERNATIONAL DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE, 93, Boulevard Saint-Germain*, Paris.

Rochet. — **Résection de la branche périnéale des nerfs honteux internes dans certaines affections de l'urètre et du périnée.** — Extrait des *Archives Provinciales de Chirurgie*, nº 5, mai 1899. — Brochure in-8, 12 pages et 1 Figure.

Patel. — **Du badigeonnage intra-utérin employé dans la cure des affections de la muqueuse utérine.** — Extrait des *Archives Provinciales de Chirurgie*, nº 6, juin 1899. — Brochure in-8, 12 pages.

Anzé. — **Contribution à l'étude des ostéomes du brachial antérieur.** — Brochure in-8, 96 pages et 2 figures, 1899.

*LIPPERT et Cie.* — Naumburg.

Glochner (Adolff). — **Ueber das Vorkommen von ein und mehrkernigen Riesenzellen mit Riesenkernen in endothelialen Geschwulsten.** — Brochure in-8, 104 pages et 9 figures.

*WILHELM BRAUMULLER.* — Leipzig.

Ludwig, Holdmoser, Panzer. — **Ueber den Franzensbader Mineralmoor.** — Brochure in-12, 16 pages.

*Chemin de fer d'Orléans.*

**Relations rapides entre Paris et la ville d'eaux de Vic-sur-Cère (Cantal), située au milieu des montagnes d'Auvergne et desservie par le Grand-Hôtel de la Compagnie d'Orléans.**

Les personnes qui se rendent de Paris à Vic-sur-Cère disposent actuellement de trains express de nuit *via* Montluçon et *via* Limoges, partant à 7 h. 40, 7 h. 50 et 9 h. 3 du soir. En sus de ces trains, un service rapide de jour permet d'effectuer le trajet en moins de 12 heures. (Départ de Paris par l'express de 10 h. 35 du matin, qui contient un wagon-restaurant). Pour le retour, les voyageurs ont à leur disposition un train express de jour par Limoges, arrivant à Paris à 11 h. 30 du soir (dîner dans le wagon-restaurant), et un train express de nuit par Montluçon, arrivant à Paris à 6 h. 22 du matin.

## Abonnements de Vacances.

La *Gazette Médicale de Paris* met à la disposition de ses lecteurs des Abonnements de vacances au prix de **1** fr. par mois pour MM. les Docteurs, du 1er août au 31 octobre 1899, et des Abonnements de **0,50** centimes de deux mois pour MM. les Etudiants.

*S'adresser directement aux Bureaux du Journal.*

## AGENCE DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE.

**PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS**

POSTES MÉDICAUX VACANTS.

**OFFRES.**

1° Poste médical à céder dans le Loir-et-Cher.

2° Emploi d'interne en médecine à l'asile d'aliénés de Fains (Meuse), vacant le 1er septembre 1899. 800 francs défrayé de tout.

3° Clientèle médicale et mobilier complet à céder à Paris, centre, quartier populeux. Conditions à débattre. A-compte au comptant.

**DEMANDES.**

1° On demande directeur pour établissement médical. Rapport : 5,000 fr. Cautionnement, 5,000 francs.

2° On demande à acquérir poste médical dans le Nord-Ouest ou grande banlieue de Paris.

Pour ces différents postes, s'adresser à l'*Agence de la Presse scientifique*, 93, boulevard Saint-Germain, Paris, de 2 heures à 7 heures du soir.

## Avis très important

**A VENDRE**

## UN ÉTABLISSEMENT D'HYDROTHÉRAPIE

**A PARIS**

Par suite du décès du Dr E. Duval, le grand établissement d'Hydrothérapie qu'il dirigeait, **15, rue de Chateaubriand** (Champs-Elysées), est à vendre. Situation et installation parfaites. Affaire excellente, surtout à l'approche de l'Exposition de 1900.

*S'adresser à l'***APS**, *93, Boulevard Saint-Germain, PARIS.*

## INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE

**PARIS** — *93, Boulevard Saint-Germain, 93.* — **PARIS**

Viennent de Paraître :

# LA SUTURE INTESTINALE

*Histoire des différents procédés d'Entérorraphie*

PAR

M. le Pr Félix TERRIER et M. le Dr Marcel BAUDOUIN.

Un beau volume, in-8, 416 pages, avec 587 Figures.

**Prix : 15 Francs.**

# Chirurgie de l'Utérus

Par **Henri DELAGÉNIÈRE** (Le Mans),

Membre correspondant de la *Société de Chirurgie de Paris.*

Un vol. de 455 pages, avec 378 Fig. dans le texte. — Prix : **10** fr.

## CHIRURGIE DE L'INTESTIN

Par **M. JEANNEL** (de Toulouse),

Professeur de Clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine.

Un volume de 410 pages, avec 363 Figures.

1re Édition : Prix : 10 Francs.

**SOUS PRESSE :**

2e édition considérablement augmentée, avec plus de 450 fig. dans le texte. — Prix : **15** fr.

**Pour paraître prochainement :**

## CHIRURGIE DU FOIE

Par **J. PANTALONI** (de Marseille).

1 fort volume in-8°, avec plus de 400 figures dans le texte.

# ARCHIVES PROVINCIALES DE MÉDECINE

ET

# ARCHIVES PROVINCIALES DE CHIRURGIE

PARAISSANT TOUS LES MOIS.

*PARIS — 93, Boulevard Saint-Germain, 93. — PARIS.*

Rédacteur en Chef : **Dr Marcel BAUDOUIN.**

Toutes les lettres, communications, livres, journaux, mandats relatifs, soit à la Rédaction, soit à l'Administration, doivent être adressés *franco* à M. le Rédacteur en Chef Gérant, 93, boulevard Saint-Germain, 93, Paris.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

| | |
|---|---|
| France et Algérie. . . . . | 20 » fr. |
| Recouvré à domicile . . . . . | 20 50 |
| Pays étrangers compris dans l'Union postale. | 23 » |
| **Prix du numéro. . . .** | **2 fr.** |

Les abonnements partent du 1er janvier et ne sont reçus que pour l'année entière. A quelque date de l'année que soit pris l'abonnement, l'Administration de ces Revues expédie tous les numéros parus depuis le 1er janvier.

Le Mans. — Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 115

*Le Directeur-Gérant :* Marcel Baudouin.